



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTÉ MONDIALE DE PRATIQUES

Politiques macroéconomiques pour construire des économies résilientes dans l'Afrique post COVID-19

G-CoP

SPM

Résumé à l'intention des décideurs

Auteurs coordinateurs

Kevin Chika Urama¹ and Eric Kehinde Ogunleye²

Auteurs collaborateurs

Sebutsoe Nkoanyane³, Njeri Wabiri⁴, Kwadwo Nyantakyi⁵, Chuku Chuku⁶.

Membres du comité de relecture

Njuguna Ndung'u - Consortium pour la recherche économique en Afrique (Kenya), Seth Terkper - Ancien ministre des Finances (Ghana), S. Ibi Ajayi - Université d'Ibadan (Nigeria), Elias Ayuk - Conseiller stratégique principal et directeur sous-régional, The SDGCA (Rwanda), Augustin Kwasi Fosu - Université du Ghana (Ghana), Cameron Hepburn - Université d'Oxford (Royaume-Uni), Aloysius Ordu - Ancien vice-président de la Banque africaine de développement (États-Unis), Ashiwel Undieh - The City College of New York (États-Unis), et Mohamed Boussaid - Ancien ministre des Finances (Maroc).

Ce résumé à l'intention des décideurs doit être cité comme : Groupe de la Banque africaine de développement, 2020 : Résumé à l'intention des décideurs. Dans : Politiques macroéconomiques pour renforcer la résilience des économies dans l'Afrique post COVID-19. Contributions de la Communauté mondiale de pratiques de l'Institut africain de développement sur les stratégies de réponse à la COVID-19 en Afrique [Urama, K.C ; et Ogunleye, E.K ; Sebutsoe, N. ; Wabiri, N ; Nyantakyi, K et Chuku, C. (eds.)]. Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire.

¹ Directeur principal, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement

² Conseiller de l'Économiste en chef/Vice-président, gouvernance économique et gestion des connaissances

³ Chargé supérieur du développement des capacités, Institut africain de développement

⁴ Consultant, Institut africain de développement

⁵ Consultant, Institut africain de développement

⁶ Directeur-Responsable, Division des politiques macroéconomiques, viabilité de la dette et prévisions



TABLE DES MATIÈRES

	Remerciements	4
	Avant-propos	5
01	Introduction	7
02	Options politiques	11
2.1	Politiques à court terme pour la prévention et le confinement	11
2.1.1	Options en matière de politiques budgétaires	11
2.1.2	Options en matière de politiques monétaires et de taux de change	16
2.1.3	Options en matière de politiques publiques	17
2.2	Politiques à moyen terme pour la reprise des activités et la reconstruction des économies	19
2.2.1	Options politiques pour la reprise des activités économiques	19
2.2.2	Options politiques pour la reconstruction des économies	20
2.3	Politiques à long terme pour construire des économies résilientes	24
2.3.1	Options en matière de politiques budgétaires	24
2.3.2	Options en matière de politiques monétaires et de change	26
2.3.3	Options en matière de politiques publiques	26
03	Calendrier, conception et mise en œuvre des politiques	29
04	Les enseignements tirés	32
05	Conclusion	34

Remerciements

Ce document a bénéficié de la richesse des informations et des idées partagées par les orateurs, dans leurs présentations et réflexions lors du séminaire de politique en ligne du Groupe de la BAD, organisé à l'Institut africain de développement, sur le thème « **Renforcer la résilience des économies africaines : réponses de politiques macroéconomiques à la pandémie de COVID-19 en Afrique** », le 29 avril 2020. Nos remerciements vont aux experts principaux ci-après : M. Seth Terkper, ancien ministre des Finances (Ghana); Prof. S. Ibi Ajayi, professeur d'économie et membre émérite de l'université d'Ibadan (Nigeria); Prof. Cameron Hepburn, directeur de la Smith School, université d'Oxford (Royaume-Uni); M. Mohamed Boussaid, ancien ministre des Finances (Maroc); M. Simon Gill, directeur général, Overseas Development Institute (Royaume-Uni); Prof. Njuguna Ndung'u, directeur exécutif du CREA et ancien gouverneur de la Banque centrale du Kenya (Kenya); Prof. Akpan Hogan Ekpo, professeur d'économie et de politique publique, Université d'Uyo (Nigeria); Prof. Emmanuel K. Akyeampong, Centre d'études africaines de l'Université de Harvard (États-Unis); Dr Rose Ngugi, directeur exécutif du KIPPRA (Kenya); Prof. Robert A. Lue, directeur fondateur de HarvardX, directeur du centre d'enseignement et d'apprentissage Derek Bok de l'université de Harvard (États-Unis); Prof. T. Ademola Oyejide, professeur émérite de l'université d'Ibadan et président du Centre for Trade and Development Initiatives (Nigeria); Prof. Ashiwel S. Undieh, City University of New York (États-Unis); Dr Thomas Chataghalala Munthali, directeur général de la Commission nationale de planification du Malawi (Malawi); Prof. Thomas Jayne, professeur à l'université de l'État du Michigan et conseiller spécial du président de la Banque africaine de développement (États-Unis); M. Adama Ekberg Coulibaly, économiste en chef, Diversification économique, CEA (Éthiopie); Prof. Camilla Toulmin, associé principal, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) / INET, Université d'Oxford, Institut pour la nouvelle pensée économique (Royaume-Uni); Dr. Folarin Gbadebo-Smith, directeur général, Nigerian Institute of Social and Economic Research (Nigeria); Dr Yohannes Ayalew, DDG, Secteur des études de politique macroéconomique et financière, Policy Studies Institute (Éthiopie); Prof. Wisdom Akpalu, Ghana Institute of Management and Public Administration (Ghana); Dr Elias T. Ayuk, conseiller stratégique principal et directeur sous-régional, The SDGCA; Dr Aloysius Ordu, ancien vice-président, Groupe de la Banque africaine de développement (États-Unis); Dr Melissa Leach, directrice de l'Institute of Development and Studies (Royaume-Uni); Mme Sheila Jagannathan, responsable de l'Open Learning Campus, Banque mondiale, Washington DC (États-Unis); Dr Holger A. Kray, responsable de la pratique de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, Banque mondiale (États-Unis); Prof. Sami Ben Naceur, chef de division adjoint, division Afrique, Institut du FMI pour le développement des capacités (États-Unis); M. Abdoul Aziz Wane, directeur d'AFRITAC Afrique australe, FMI (Afrique du Sud); Prof. Augustin K. Fosu, Université du Ghana, Legon (Ghana); M. Mohammed Tawfik Mouline, directeur général, Institut royal des études stratégiques (Maroc); Dr Titus A. Kuuyoor, conseiller principal en matière de résilience, PNUD, Addis-Abeba (Éthiopie); Dr Arjan de Haan, directeur des économies inclusives, Centre de recherche pour le développement international (Canada); M. Bakary Traoré, économiste à l'OCDE, Centre de développement de l'OCDE (France); et M. Charles Boamah, ancien premier vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (Ghana). Les membres suivants du personnel de la Banque africaine de développement ont également apporté des contributions utiles à ce séminaire. Il s'agit de : Dr Khaled Sherif, vice-président, développement régional, intégration et prestation de services aux entreprises; Dr Charles Leyeka Lufumpa, vice-président par intérim, gouvernance économique et gestion des connaissances; Dr Hanan Morsy, directeur, département de politique macroéconomique, prévision et recherche; et Dr Emmanuel Pinto Moreira, directeur du département économies pays.

Avant-propos

La pandémie COVID-19 a mis à l'épreuve la résilience des gouvernements, des dirigeants, des sociétés, des économies et des institutions comme peu de crises l'ont fait au cours du siècle dernier. Les experts sont allés jusqu'à dire que la pandémie pourrait être à la base de la première dépression économique mondiale depuis des années.

Face à ce constat, le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) n'a ménagé aucun effort pour aider ses pays membres régionaux (PMR) à amortir l'impact de la COVID-19 et à sauver autant de vies que possible.

Cependant, outre les ressources financières, la lutte contre la COVID-19 exige une réponse complexe qui mobilise les meilleurs scientifiques, économistes et autres experts que nous pouvons réunir. Ce sont ces personnes qui contribueront à déterminer la qualité de notre réponse à cette crise dévastatrice et qui nous permettront de nous protéger contre des crises similaires à l'avenir.

Au cours des derniers mois, nous avons tiré de nombreux enseignements précieux qui nous permettront de répondre aux défis futurs de manière encore plus efficace que nous ne l'avons déjà fait.

Le moment est venu de rehausser notre niveau de préparation. C'est pourquoi l'Institut africain de développement (IAD) de la BAD a créé une toute nouvelle plateforme virtuelle qui réunit un consortium d'experts mondiaux certifiés et des institutions piliers. Désignée sous le nom de Communauté mondiale de pratiques et de l'abréviation G-CoP, la plateforme offre aux participants une occasion unique de s'engager dans un dialogue politique encadré et de fournir aux pays membres régionaux (PMR) de la Banque des conseils stratégiques, une assistance technique et une formation fondés sur des données probantes dans des domaines spécialisés émergents.

Hébergée dans un environnement virtuel interactif de collaboration sous les auspices de l'Académie virtuelle de développement des capacités de l'IAD, la G-CoP regroupe :

- Une communauté virtuelle certifiée d'experts et de praticiens de la BAD, de gouvernements, de groupes de réflexion, d'universités et de praticiens du développement;
- Un dépôt virtuel de publications et d'articles d'opinion pertinents sur les politiques et les pratiques de réponse à la COVID-19 en Afrique et dans le monde entier;
- Des webinaires et des séminaires en ligne organisés de façon régulière pour réfléchir aux études de cas émergentes sur les bonnes et mauvaises pratiques et les enseignements tirés;
- Des études de cas spécifiques à chaque pays sur les stratégies pour des économies plus résilientes capables de résister à des chocs exogènes tels que la pandémie COVID-19; et
- Un marché interactif virtuel équipé d'une fonction « demandez aux experts » pour permettre aux décideurs politiques d'accéder à des services de conseil technique rapides en temps réel.



Dr Akinwumi A. Adesina
Président du Groupe de la Banque africaine
de développement

Le premier webinar de la G-CoP, qui s'est tenu en avril 2020, a porté sur le thème des réponses de politique macroéconomique pour promouvoir la résilience des économies africaines après la COVID-19.

Le présent rapport résume les points saillants de ces engagements très productifs et éducatifs et est le premier d'une série de documents consultatifs politiques préparés par la G-CoP avec la contribution d'experts mondiaux pour aider les décideurs politiques sur la voie à suivre. Les résultats de ces travaux éclaireront certainement les dialogues et les décisions des décideurs politiques, des universitaires et des experts du monde entier qui sont confrontés aux conséquences de cette pandémie.

Je tiens à féliciter l'AID pour sa merveilleuse initiative et à exprimer ma sincère gratitude à nos organisations partenaires, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Consortium pour la recherche économique en Afrique, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont généreusement participé au séminaire et contribué à l'élaboration des recommandations politiques contenues dans le présent rapport.

Face à l'adversité, les Africains s'adaptent et innovent. Bien que la lutte contre la COVID-19 soit loin d'être terminée, nous savons que la victoire nous reviendra tant que nous continuerons à travailler ensemble. Ensemble, nous construirons une Afrique meilleure — une Afrique dans laquelle tout le monde est vainqueur.



01

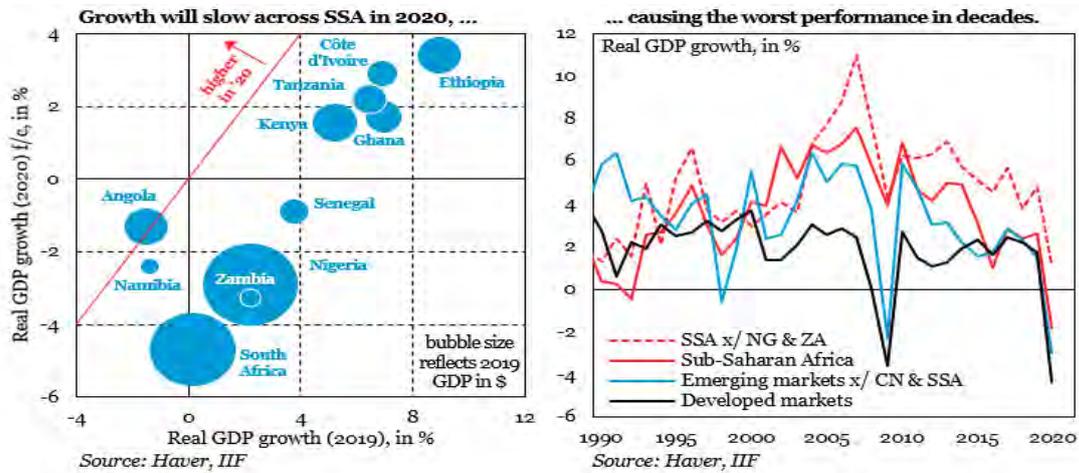
Introduction

La pandémie de la COVID-19 a provoqué des chocs exogènes inattendus qui ont entraîné des réponses politiques mondiales, régionales et nationales. Pour contenir la propagation du virus et atténuer ses effets, différents pays ont adopté des mesures politiques sans précédent en fonction de leurs capacités. La plupart de ces mesures correspondent à une approche en deux temps. La première série, à court terme, se concentre sur des stratégies de réponse immédiate visant à aplatir la courbe de la maladie par des *mesures de prévention et de confinement* non pharmaceutiques, notamment l'hygiène personnelle, la distanciation sociale, la fermeture des frontières et le verrouillage de l'activité économique à divers degrés. La deuxième série prend la forme de *politiques monétaires et fiscales* assouplies pour aider les citoyens, les entreprises et les institutions publiques à faire face à la crise. En fait, la plupart des interventions politiques se sont concentrées sur le court terme.

La pandémie de la COVID-19 risque de gravement toucher l'Afrique, car celle-ci présente déjà des vulnérabilités

Les conséquences économiques et sociales de la pandémie à court, moyen et long terme ne sont pas encore pleinement comprises. La crise devrait entraîner une contraction de -3,0 % du PIB de l'économie mondiale en 2020, bien pire que lors de la crise financière de 2008-2009 (-0,07 %)ⁱ. Le PIB de l'Afrique en 2020 pourrait diminuer de -1,7 % dans le scénario de base qui suppose que la pandémie et les confinements ne durent pas au-delà du premier semestre de 2020 et que tous les pays africains soient touchés. Dans le pire scénario, la croissance pourrait se contracter jusqu'à -3,4 %, dans le cas où la pandémie et les confinements durent au-delà du premier semestre de l'année avec, là encore, tous les pays touchésⁱⁱ. Cela représenterait la pire performance économique des pays africains au cours du dernier demi-siècle. La crise devrait coûter à l'Afrique des pertes cumulées de PIB allant de 173,1 à 236,7 milliards d'USD pour 2020 et 2021 (Supplément PEA 2020). En conséquence, 24,6 à 30 millions d'emplois pourraient disparaître. L'impact direct de la pandémie sur plus de 23 millions de travailleurs déjà vulnérables en Afrique ferait passer le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté à 463 millions dans le pire des cas, à mesure que le taux de chômage augmenterait.

CHART 1 Impact of COVID-19 pandemic on Africa



Les déficits budgétaires devraient doubler, et les niveaux d'endettement devraient s'accroître de 10 points de pourcentage du PIB.

Le déficit de financement supplémentaire du secteur public résultant de la pandémie est estimé à 122 milliards d'USD. Les dirigeants africains réclament déjà des centaines de milliards de dollars de soutien financier et un allègement immédiat de la dette afin de créer la marge de manœuvre budgétaire dont les gouvernements ont besoin pour répondre à la pandémie. Le resserrement des marchés financiers mondiaux, la fuite des capitaux vers la sécurité et la diminution des flux financiers - investissements directs étrangers, transferts de fonds et flux de portefeuilles - ont entraîné un élargissement des écarts de rendement des obligations souveraines et une dépréciation des monnaies, accompagnée d'une hausse soudaine de l'inflation dans de nombreux pays (Supplément PEA 2020).

Les répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur les systèmes mondiaux de coopération auront de fortes implications pour l'Afrique.

Les répercussions immédiates de la pandémie sur les systèmes de santé mondiaux et nationaux, les économies, le commerce, les cultures et les sociétés ont mis en évidence un certain nombre de problèmes. Les systèmes actuels de coopération mondiale (santé, économie, normes sociales, gestion des connaissances et des intelligences, etc.) sont trop centrés sur les besoins particuliers des États et ne semblent pas adaptés aux problématiques mondiales contemporaines. Avant même la pandémie de la COVID-19, le changement climatique, les médias sociaux, les marchés électroniques et autres technologies de la 4e révolution industrielle (bitcoins, blockchain, robotique, etc.), ainsi que les chaînes de

valeur mondialisées mettaient déjà à rude épreuve la capacité des outils de politique économique disponibles (en particulier la politique budgétaire et monétaire mise en œuvre au niveau national) pour relever les défis contemporains de la politique publique mondiale. De fait, la COVID-19 questionne d'autant plus l'adéquation des systèmes actuels de coopération mondiale et d'élaboration des politiques nationales.

Comme d'autres banques multilatérales de développement (BMD), le groupe de la Banque africaine de développement a mis en place une facilité de réponse rapide à la COVID-19 d'un montant maximum de 10 milliards d'USD pour aider les PMR à répondre à la crise de la COVID-19 en 2020.

La COVID-19 se répand rapidement en Afrique et met déjà à rude épreuve les systèmes de santé, les économies, le commerce, les cultures, les sociétés et les moyens de subsistance fragiles du continent. Les secteurs public et privé, les individus et les communautés d'Afrique luttent pour faire face à la pandémie dans un contexte de fermeture des commerces et de perturbation des sources de revenus. L'Afrique aurait besoin d'un plan de relance de 110 à 150 milliards d'USD pour apporter un soulagement social et économique à ses économies à la suite de la pandémie (Note de la BAD sur le coronavirus).

L'Institut africain de développement (ADI) du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a convoqué une Communauté mondiale de pratiques (G-CoP) sur les stratégies de réponse à la COVID-19 pour soutenir les pays à l'aide de stratégies de réponse politique basées sur des données probantes, le développement des capacités et l'assistance technique.

Le séminaire de politique inaugural de la G-CoP, organisé le 29 avril 2020, a rassemblé 516 délégués, dont d'éminents experts mondiaux en politique macroéconomique, d'anciens ministres des finances, d'anciens gouverneurs de banques centrales ainsi que les institutions d'ancrage, dans le but d'examiner les stratégies visant à *renforcer la résilience des économies africaines par des réponses en termes de politique macroéconomique à la pandémie de la COVID-19 en Afrique*. Ce séminaire a étudié 1) des stratégies de réponse politique à court, moyen et long terme pour aplanir la courbe de la COVID-19 et construire pour l'après-COVID-19 des économies plus résilientes, inclusives et durables en, et 2) l'ampleur, l'applicabilité et les effets multiplicateurs de chaque mesure politique dans le contexte social, économique et politique de l'Afrique.

Cette note résume les principales options politiques qui sont ressorties de ce séminaire.

Elle comprend les politiques à court terme pour la prévention et l'endiguement de la COVID-19, celles à moyen terme pour la réouverture et la reconstruction des économies, et enfin, celles à long terme pour la construction d'économies africaines plus résistantes et plus inclusives et pour la reprise de la réalisation des ODD. Ce document présente également aux décideurs un résumé de qualité de l'ampleur et de la pertinence de chaque option politique dans les contextes africains et suggère des mesures correctives pour relever les défis de sa mise en œuvre. L'objectif global est de doter les pays africains d'options politiques pour contenir la propagation du virus de la COVID-19, pour se redresser et reconstruire de meilleures économies en mettant l'accent sur la qualité de la croissance économique plus que sur la quantité. Il a été noté que les bénéficiaires de l'ordre économique néo-libéral actuel ont été au mieux inégaux, l'Afrique étant à la base de la pyramide. Compte tenu de la réponse mondiale à la pandémie et des chocs exogènes subis par le continent dans les systèmes d'approvisionnement mondiaux, la pandémie de la COVID-19 offre à l'Afrique une occasion de se « glocaliser », « penser globalement et agir localement », et de construire une économie axée sur l'efficacité, la suffisance, l'intégration et la soutenabilité. C'est la meilleure façon de renforcer la résilience aux chocs exogènes tels que la COVID-19 dans l'Afrique que nous voulons.



02 Options politiques

Mises à la disposition des gouvernements nationaux, des options politiques sont réalisables à court terme (prévention et confinement), à moyen terme (réouverture et reconstruction des économies) et à long terme (construction d'économies résilientes après la COVID-19), dans les domaines fiscal, monétaire, des taux de change et autres options de politique publique. Un résumé de ces options est présenté dans cette note.

2.1

Politiques à court terme pour la prévention et le confinement

Les politiques nationales appropriées devraient se concentrer sur les *mesures de prévention et de confinement*. Les gouvernements et les citoyens devraient travailler ensemble pour faire tout ce qu'il faut pour empêcher la propagation du virus de la COVID-19 afin de sauver des vies, protéger les moyens de subsistance et les petites et moyennes entreprises prospères. Les vulnérabilités existantes, notamment la pauvreté alimentaire chronique, les habitations surpeuplées, le manque de commodités de base telles que l'eau potable, l'électricité et des logements, pourraient rendre la mise en œuvre de certaines mesures de prévention et de confinement, en l'absence de filets de sécurité sociale adéquats, potentiellement fatale pour les populations pauvres. La prise en compte des conditions préalables et des vulnérabilités locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques de prévention et de confinement aiderait les pays à relever ces défis.

2.1.1

Options en matière de politiques budgétaires

La première série d'options politiques proposées est de nature budgétaire. Quelques-unes des mesures spécifiques de politique budgétaire recommandées sont :

(i) **La fourniture de matériel essentiel pour une prévention efficace**

Assurer la disponibilité gratuite de l'eau à des fins d'assainissement, mais dans un délai limité ; la provision suffisante d'un grand nombre d'équipements de protection individuelle (EPI) pour les travailleurs de la santé, qu'ils soient importés ou non ; et la disponibilité de masques peu coûteux, tout en favorisant leur production locale.

(ii) **La restauration de la priorité aux dépenses de santé**

La restauration de la priorité aux dépenses de santé pour accélérer la production nationale de fournitures médicales, y compris les EPI, et la découverte de vaccins et de médicaments pour contrer

les perturbations de la chaîne d'approvisionnements¹. Un exemple pourrait être l'électricité produite par des batteries solaires hors réseau pour les entreprises textiles qui produisent des masques médicaux. Les travailleurs ayant des compétences proches de celles requises et les entreprises produisant des marchandises dans des secteurs connexes pourraient être mobilisés pour adapter temporairement leurs lignes de production à la production des articles nécessaires. Les économies budgétaires réalisées grâce à la suspension d'activités telles que les voyages pourraient être utilisées pour produire les équipements de sécurité nécessaires.

(iii) Le recours à des mesures classiques de type « protection sociale et filets de sécurité sociale »

Le recours à des mesures classiques de type « protection sociale et filets de sécurité sociale » telles que les liquidités ciblées et le soutien en nature aux ménages vulnérables (en particulier la nourriture), la création d'entreprises - PME et MPME, et la satisfaction directe des besoins fondamentaux des ménages vulnérables², avec une attention particulière pour le secteur informel. Au niveau national et infranational, la transparence, la responsabilité et les fuites dans le système financier public³ sont source de préoccupations. L'inquiétude porte également sur la faiblesse des systèmes d'identification sociale et légale permettant de localiser et de cibler directement les vrais bénéficiaires. Toutefois, il est possible de relever ces défis en exploitant toutes les données et informations nationales existantes, par exemple les cartes électorales et les permis de conduire qui sont délivrés à presque tous les adultes ainsi que les numéros de vérification bancaire détenus par un public encore plus large. Le gouvernement doit également commencer à réfléchir à des systèmes d'identification et de données numériques pour générer des informations sur les citoyens à moyen et long terme. Afin d'instaurer la confiance, la transparence et la responsabilité, des mesures doivent être mises en place pour assurer un ciblage, un suivi et une évaluation efficaces des projets d'intervention de la COVID-19 financés par les bailleurs de fonds.

(iv) La réduction, suspension ou report des impôts sur le revenu

La réduction, suspension ou report des impôts sur le revenu⁴. La marge de manœuvre monétaire et budgétaire limitée, ainsi que le manque de souplesse des systèmes budgétaires peuvent entraver la mise en œuvre de cette option politique. Deux mesures peuvent être prises pour faciliter la mise en œuvre. Premièrement, introduire des stabilisateurs automatiques et des modifications des dépenses qui soient anticycliques et susceptibles de subir des

- 1 Les exemples du Kenya (production de masques médicaux), du Sénégal et de l'Afrique du Sud (production de kits de test de la COVID-19), du Maroc (objectif de production de 10 millions de masques par jour et de 50 respirateurs par mois), du Nigeria (production de respirateurs) et d'autres innovations sociales émergentes suggèrent qu'il existe en Afrique une capacité latente qui doit être mise à profit et accélérée par des investissements ciblés.
- 2 Cela comprend des transferts directs ciblés en espèces, des suppléments salariaux temporaires, une exonération temporaire du paiement des intérêts par les PME et les MPME aux banques commerciales, une aide à la faillite pour les PME et les MPME, une réduction et une exonération d'impôts (tant pour l'impôt sur le revenu que pour la TVA), des reports d'impôts.
- 3 Il est nécessaire de trouver des mesures appropriées pour identifier efficacement les bénéficiaires cibles des programmes d'aide à la COVID-19 et éviter la capture politique, les fuites et la corruption dans les procédures de mise en œuvre.
- 4 Les réductions d'impôts et les exonérations fiscales sont utiles à court terme pour soutenir les familles et les petites entreprises. Toutefois, en raison des impacts prévus à moyen et long terme de la COVID-19 sur les économies du continent, ces mesures risquent de limiter davantage la marge de manœuvre budgétaire des économies pour répondre aux chocs futurs.

chocs. Deuxièmement, approfondir la mobilisation innovante des ressources intérieures au-delà de la fiscalité. Pour certains pays, cela peut nécessiter le réaligement de subventions inefficaces (telles que les subventions aux carburants), la réduction des dépenses improductives, y compris les rémunérations des titulaires de fonctions publiques, la révision de la taille du service public et l'évitement du « double emploi » (personnes recevant deux ou trois salaires du même gouvernement) et d'autres risques moraux dans la gestion des finances publiques.

(v) Un appui ciblé au secteur privé informel pour l'accès aux prêts bancaires afin de se maintenir à flot

Un appui ciblé au secteur privé informel pour l'accès aux prêts bancaires afin de se maintenir à flot⁵. L'importance élevée du secteur informel dans certains pays et la faible solvabilité des entreprises résultant des effets de la COVID-19 réduisent la disponibilité des garanties et la capacité de ces entreprises à assurer le service des prêts des banques commerciales. Pour surmonter ce défi, les entreprises (PME et MPME) devraient être encouragées à restructurer leurs états financiers pendant les périodes favorables afin de prévoir un fonds d'amortissement/de réserve de garantie à utiliser pendant les périodes défavorables⁶. Pour atteindre les entreprises opérant dans le secteur informel, il est possible de se servir des informations détenues par les entreprises enregistrées telles que les banques, les sociétés de services publics, les sociétés de téléphonie mobile, etc., qui traitent avec ces entreprises informelles savent comment les joindre. Lorsqu'elles sont disponibles, les options d'argent mobile telles que le MPESA devraient être utilisées pour cibler le paiement d'allocation de secours ; pour cela, les options d'argent mobile doivent être abordables. Pour les zones rurales où ces téléphones peuvent ne pas être facilement accessibles, les institutions communautaires telles que les chefs traditionnels, les conseils de village et les centres de santé communautaires devraient être utilisées pour distribuer des palliatifs.

(vi) La restructuration de la dette publique et privée, l'emprunt prudentiel, l'allègement structuré de la dette et la remise ciblée de la dette

La restructuration de la dette publique et privée⁷, l'emprunt prudentiel, l'allègement structuré de la dette et la remise ciblée de la dette. Les moratoires/reports de dettes sont utiles à court terme. Cependant, l'annulation de la dette est idéale compte tenu des impacts massifs de la COVID-19 sur les soldes budgétaires déjà limités des pays. Pour relever ce défi, l'Union africaine et la Banque africaine de développement devraient plaider en faveur de la remise de la dette auprès des États membres du G-20. La Banque africaine de développement devrait accélérer la création de l'Académie africaine de gestion des finances publiques destinée à soutenir les PMR dans la gestion prudentielle des ressources publiques.

(vii) La restructuration du budget, le financement ciblé du déficit budgétaire, et la mise en place de mesures d'austérité appropriées pour éviter de nouvelles dettes du côté des dépenses

La restructuration du budget, le financement ciblé du déficit budgétaire, et la mise en place de mesures d'austérité appropriées pour éviter de

- 5 La restructuration des prêts des banques commerciales et des transferts de fonds aux citoyens et aux petites entreprises sont nécessaires de toute urgence dans certains pays pour prévenir les faillites des petites et moyennes entreprises, la plupart d'entre elles dans l'économie informelle.
- 6 Le fonds d'amortissement pourrait être détenu en fiducie par les banques centrales et les Trésors nationaux qui pourraient à leur tour fournir des contributions de contrepartie sous forme de rentes aux entreprises pour les inciter à investir dans ce fonds. Ce Fonds ne devrait être accessible aux entreprises qu'en cas de chocs exogènes tels que la pandémie de la COVID-19.
- 7 Cela inclut la restructuration de la dette des entreprises et les systèmes de garantie des prêts.

nouvelles dettes du côté des dépenses⁸. Les effets des prix des matières premières sur les recettes d'exportation et la balance commerciale limitent la marge de manœuvre budgétaire pour entreprendre une restructuration du budget et réagir de manière appropriée au financement du déficit budgétaire. Une façon de relever ce défi est de restructurer les budgets afin d'accroître les investissements dans la recherche, le développement de produits et la capacité de fabrication locale, un chemin critique vers la résilience multisectorielle face aux chocs exogènes. Les pays doivent également se concentrer sur la constitution de tampons budgétaires pendant les périodes d'expansion et créer des fonds spéciaux pour faire face à des chocs spécifiques afin d'améliorer leur marge de manœuvre budgétaire.

(viii) Le dimensionnement des plans de relance budgétaire

Le dimensionnement des plans de relance budgétaire de façon à ce qu'ils puissent avoir un impact sur l'économie sans dépasser les limites de financement budgétaire viables du pays⁹. Une marge de manœuvre budgétaire limitée, des niveaux d'endettement élevés et une faible capacité de mobilisation des ressources intérieures dans la plupart des pays avant la pandémie signifient que de nombreux pays pourraient ne pas être en mesure, à eux seuls, de financer les mesures de relance budgétaire nécessaires pour maintenir les entreprises à flot, sauver des vies et des moyens de subsistance. Une façon de contourner ce défi est de faire en sorte que les plans de relance budgétaire soient, dans la mesure du possible, financés par des ressources nationales inutilisées telles que les fonds de pension, les fonds d'assurance et de patrimoine et les fonds inutilisés sur les comptes uniques du Trésor des pays. Cela permettrait de minimiser l'impact à long terme sur les risques budgétaires et la vulnérabilité de la dette des pays¹⁰.

- 8 Restructuration des systèmes de budgétisation et de comptabilité financière nationaux et d'entreprise nécessaires à la mise en place de tampons pour les jours difficiles tels que pendant la COVID-19. Un exemple typique est celui des stratégies innovantes de réorientation des dépenses déployées par la République du Kenya pour allouer aux investissements d'intervention liée à la COVID-19, les montants budgétés pour les voyages nationaux et internationaux.
- 9 Cela nécessite une coordination interétatique et intersectorielle pour éviter une dette insoutenable, limitant les marges fiscales et handicapant les générations futures des pays en développement.
- 10 Avec l'assouplissement sans précédent des limites prudentielles de la politique budgétaire et monétaire dans de nombreux pays avancés, les banques centrales et les Trésors nationaux doivent gérer avec soin l'assouplissement quantitatif et l'inflation en mettant l'accent sur la stabilité des prix et les effets distributifs des effets du relâchement de la discipline budgétaire dans les pays développés sur les taux de change. Il faut garder à l'esprit les effets déflationnistes et de « monnaie de réserve » potentiels du stimulus COVID-19 sur les pays africains. Certains experts proposent « le financement du déficit comme seule option, avec toutes ses conséquences périlleuses ». D'autres affirment que « l'équilibre budgétaire et les mesures d'austérité qui y sont associées constituent la voie à suivre ». On estime qu'avec la baisse imminente des envois de fonds, la plupart des pays africains connaîtraient de profonds déficits de leur balance des paiements. La baisse des recettes et la hausse des dépenses entraînent donc une détérioration plus rapide du solde primaire du budget de l'État. Le financement du déficit devient donc la seule option, avec toutes ses conséquences périlleuses. Les pays doivent tenir compte de leur propre contexte local et faire tout ce qu'il faut pour sauver des vies, sauver les PME et les MPME en devenant, et en fin de compte, sauver l'économie pour l'avenir. Le manque d'espace fiscal adéquat et de systèmes financiers solides en Afrique avant la pandémie exige que l'assouplissement de la politique monétaire et l'utilisation de stimulants fiscaux soient soigneusement encadrés par l'espace politique disponible pour la mise en œuvre de ces réponses. L'impact direct de la COVID-19 sur leurs perspectives de croissance économique, leurs systèmes fiscaux et financiers, ainsi que sur l'état de leur dette extérieure suggère que si ces réponses ne sont pas soigneusement calibrées pour prendre en compte à la fois les vulnérabilités existantes et l'impact économique direct de la COVID-19, « le remède pourrait s'avérer pire que la maladie ». L'IAD et ses partenaires mèneront d'autres recherches sur le sujet afin de fournir aux pays membres des conseils politiques fondés sur des données probantes.

CHART 2
Fiscal stimulus in response to COVID-19: Africa vs. Others

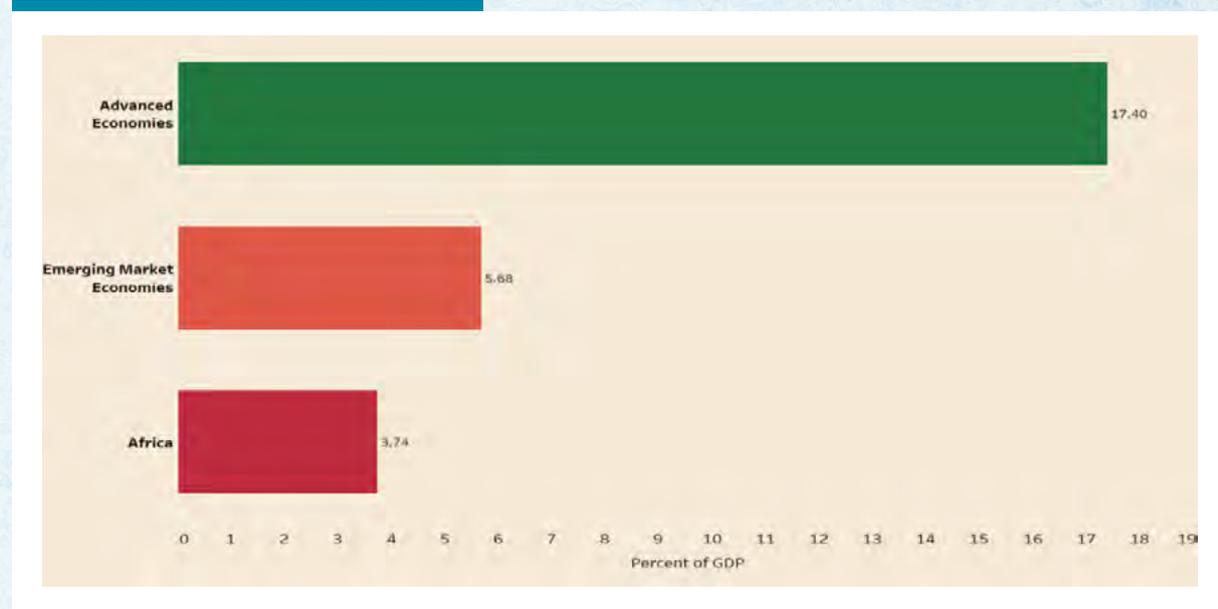
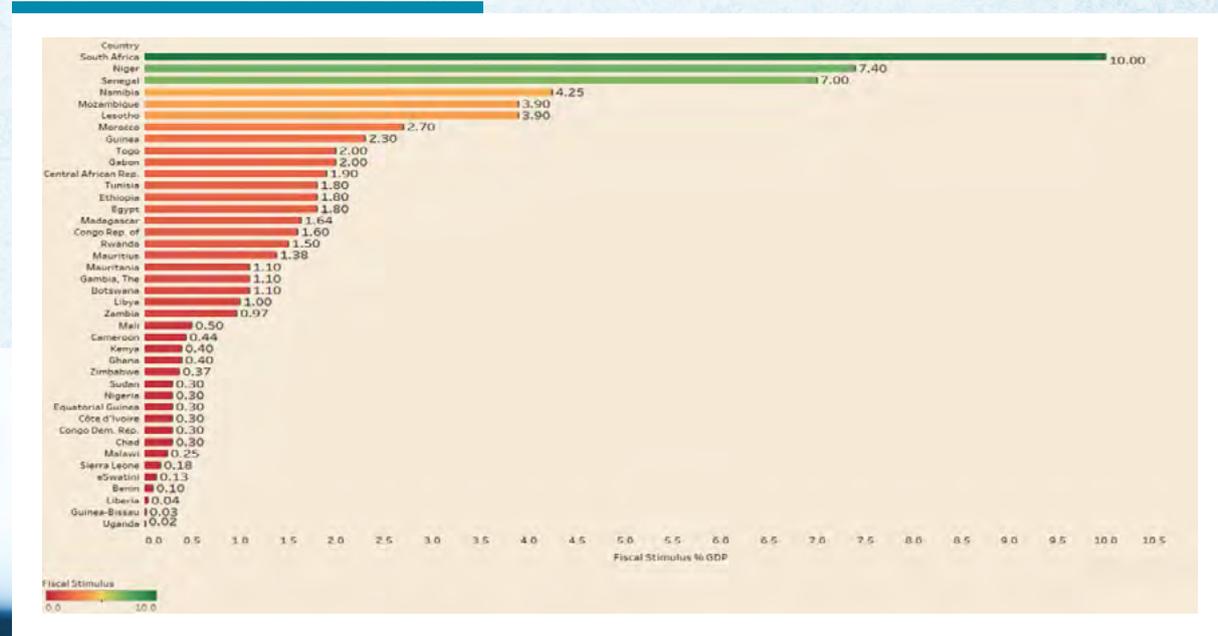


CHART 3
Size of fiscal stimulus in Africa in response to COVID-19



(ix) Offre de garanties pour les prêts du secteur privé

Offre de garanties pour les prêts du secteur privé. L'absence de plateforme de base de données sur le crédit et de registre des garanties garantissant une identification facile des emprunteurs individuels et des sociétés (PME) constitue un défi. Il en va de même pour le coût prohibitif de l'administration des prêts et les taux élevés de défaut de remboursement des prêts. Quelques mesures correctives peuvent être prises pour atténuer ces difficultés. Il s'agit notamment d'établir un registre obligatoire des garanties, d'assouplir les conditions de demande de prêt et les qualifications pour inclure les biens mobiliers et les garanties, de promouvoir les prêts « sans garantie » des prêts de groupe qui suivent le modèle de la *Grameen Bank*¹¹, et de préconiser et promouvoir des services bancaires spéciaux qui comprennent des services bancaires sans intérêt et le recours à des groupes de solidarité.

2.1.2

Options en matière de politiques monétaires et de taux de change

La politique monétaire et de taux de change est la deuxième série d'options politiques parmi lesquelles, les suivantes :

(i) La mise à disposition de liquidités fournies aux banques commerciales en les encourageant à la tolérance en ce qui concerne les prêts privés nationaux

La mise à disposition de liquidités fournies aux banques commerciales en les encourageant à la tolérance en ce qui concerne les prêts privés nationaux. Cela comprendra des moratoires sur le remboursement des microcrédits ainsi qu'une réglementation et une protection prudentielles pour le secteur de la microfinance. Le défi de cette option politique est qu'elle pourrait induire un risque moral apparent en utilisant des fonds publics pour renflouer une entité commerciale. Pour y remédier, il faudrait réduire l'asymétrie d'information par une surveillance efficace des banques par les autorités monétaires. Il faut également une bonne gestion des probabilités de renflouement attendues, car cela influencera considérablement la prise de risque des banques.

(ii) La réduction des exigences en matière de garanties pour la production locale de fournitures médicales

La réduction des exigences en matière de garanties pour la production locale de fournitures médicales. Deux grands défis pourraient découler de cette option politique. Premièrement, elle pourrait conduire à une explosion de créances douteuses susceptibles d'affaiblir le système bancaire, avec un possible effondrement des banques et une contagion. Deuxièmement, la plupart des pays affichent de faibles capacités de production intérieure en raison de l'inefficacité des infrastructures et du manque de compétences appropriées. Une première étape consiste à traiter le problème de la garantie en assouplissant les exigences de garantie pour inclure les biens mobiliers qui pourraient être corporels ou incorporels. Il peut ensuite être suivi de la création d'un registre national des garanties. Au sujet des faibles capacités de production, des efforts rapides doivent être faits pour exploiter les capacités excédentaires dans certains secteurs, dues aux chocs exogènes, et les transférer vers les secteurs déficitaires afin de produire les fournitures essentielles nécessaires.

11 Ce modèle utilise des taux d'intérêt bas qui couvrent les coûts, la pression des pairs, de petits remboursements hebdomadaires et un contact personnel avec les emprunteurs pour promouvoir le remboursement.

(iii) La fourniture de liquidités par les banques centrales pour soutenir le système bancaire

La fourniture de liquidités par les banques centrales pour soutenir le système bancaire¹². En raison des mesures de confinement afin de contenir la propagation du virus, de nombreux créanciers du système bancaire ne seront pas en mesure de remplir leurs obligations de remboursement, car leur entreprise est fermée. Cela pourrait conduire à des crises du système financier si les banques centrales n'accordent pas de liquidités aux banques commerciales en ajustant soigneusement les taux des dépôts monétaires au jour le jour et en réduisant les réserves obligatoires des banques. Cela permettrait de s'assurer que les banques sont toujours en mesure d'accorder des prêts aux entreprises vulnérables tout en restant elles-mêmes à flot pendant la pandémie. Les banques centrales doivent également renforcer leur surveillance du système bancaire afin de prévenir une éventuelle faillite due à l'augmentation prévue du provisionnement des banques et des prêts difficiles.

2.1.3

Options en matière de politiques publiques

Les options de politique publique sont vastes et transversales par nature. Elles couvrent toutes les sphères de la vie. Voici quelques-unes des politiques préconisées par la G-CoP :

(i) La mise en œuvre de toutes les mesures de sécurité non pharmaceutiques nécessaires

La mise en œuvre de toutes les mesures de sécurité non pharmaceutiques nécessaires. Les mesures peuvent être les suivantes. Décongestionner les marchés de détail pour assurer la distanciation sociale et imposer le port du masque facial, qui devrait également être étendu à tous les magasins, banques, transports publics et autres espaces clos. Fournir gratuitement à toutes les zones densément peuplées (bidonvilles) des masques, de l'eau, du savon, des désinfectants pour les mains et des produits alimentaires, en particulier lorsqu'un « confinement » est en place. Interdire les rassemblements de grands groupes. Procéder à des tests de façon plus systématique, mettre en quarantaine et poursuivre efficacement la recherche des contacts.

(ii) Une communication efficace qui assure une transparence totale et une communication en temps utile pour maintenir la crédibilité du gouvernement et la confiance des citoyens

Une communication efficace qui assure une transparence totale et une communication en temps utile pour maintenir la crédibilité du gouvernement et la confiance des citoyens. Le manque de confiance des dirigeants politiques et des citoyens pourrait limiter le taux de conformité et le succès de ces politiques. En outre, une communication opportune et transparente garantirait l'adhésion des citoyens et limiterait l'ampleur du déluge d'informations des médias sociaux et réduirait les incertitudes autour de la COVID-19. Il serait utile d'investir dans une communication structurée, transparente et opportune sur l'état d'avancement des mesures prises par les décideurs politiques pour gérer la pandémie.

(iii) La mise en œuvre de versions adaptées des mesures non pharmaceutiques de confinement

La mise en œuvre de versions adaptées des mesures non pharmaceutiques de confinement, basées sur les conditions

12 La pandémie pousserait certaines entreprises à la faillite, ce qui exercerait à son tour une pression sur les liquidités et la solvabilité du système bancaire. Un système de soutien tel qu'une garantie est nécessaire pour éviter un risque systémique associé à la faillite d'une banque.

locales telles que la démographie, la densité de la population, la structure du marché du travail, etc. Il est à noter que la politique actuelle de confinement ne semble pas tirer parti du dividende démographique en Afrique, y compris de sa population jeune. À court ou moyen terme, les gouvernements pourraient envisager d'assouplir la législation du travail et d'introduire des horaires de travail cycliques et des incitations au télétravail pour les personnes ayant un emploi formel dans les villes. Les jeunes et les autres travailleurs de moins de 60 ans pourraient travailler en équipe, en travaillant au bureau par cycles de deux semaines, sur le lieu de travail pendant 4 jours et à la maison, en étant confinés pendant 10 jours¹³. L'un des défis immédiats de la mise en œuvre de cette option politique est le manque d'incitations à adopter des politiques conçues pour d'autres contextes. La crainte de l'échec naît également du fait que cette méthode est expérimentale et n'a pas été testée dans des pays ayant des caractéristiques structurelles similaires à celles de l'Afrique. Plus important encore, un pourcentage élevé de la population active (85 %) est employé dans le secteur informel, ce qui rend les interventions sur le marché du travail difficiles à cibler et à mettre en œuvre. De nombreux travailleurs n'ont pas de connexion Internet et/ou de dispositifs pour télétravailler. Nombreux sont ceux qui n'ont pas accès à l'électricité à la maison, même si des ordinateurs portables et des services Internet sont fournis. Pour relever ces défis, les pays doivent oser être innovants et différents. L'utilisation, adaptée aux contextes locaux, de données scientifiques et épidémiologiques prouvées, pourrait favoriser une mise en œuvre réussie.

(iv) Le redéploiement de façon temporaire les travailleurs vulnérables depuis des secteurs, industries et régions critiques

Le redéploiement de façon temporaire les travailleurs vulnérables depuis des secteurs, industries et régions critiques vers des secteurs, industries et régions moins exposés à la COVID-19 avec des possibilités de télétravail¹⁴. La mise en œuvre de cette politique peut se heurter à des difficultés liées au temps et aux ressources nécessaires pour recycler et redéployer les travailleurs. Un effort délibéré pour mettre de côté des fonds dédiés et délimités à partir des économies fiscales induites par la pandémie permettrait d'assurer le succès de la mise en œuvre.

(v) Des campagnes de sensibilisation et d'information sur la santé publique

Des campagnes de sensibilisation et d'information sur la santé publique en mobilisant des agents communautaires pour éduquer et persuader les citoyens des avantages de l'hygiène personnelle, de la distanciation sociale et des autres changements de comportement nécessaires pour contenir la propagation du virus. La sensibilisation à la santé publique pourrait se faire par l'intermédiaire des associations d'enseignants, de jeunes, d'étudiants et de quartier, des ONG, des chefs de communauté et des organisations religieuses. Tirer parti des institutions communautaires, traditionnelles et religieuses existantes pour mobiliser le soutien et favoriser la mise en œuvre de la stratégie adoptée de sensibilisation du public permettrait de surmonter le défi consistant à faire passer le message dans tous les coins et recoins de toutes les communautés.

13 Cela permettrait de rompre les cycles d'infection par le coronavirus et de réduire le nombre de personnes présentes chaque jour dans les bureaux pour faciliter la distanciation sociale.

14 Les étudiants en médecine pourraient être mobilisés et recevoir une formation pratique supplémentaire pour leur permettre de soutenir les médecins, les infirmières et les praticiens dans le dépistage, le test et le traitement des personnes atteintes de la COVID-19.

2.2

Politiques à moyen terme pour la reprise des activités et la reconstruction des économies

À moyen terme (phase de relance), les délégués ont mis en exergue le besoin de se concentrer sur la reprise des activités et la reconstruction des économies.

2.2.1

Options politiques pour la reprise des activités économiques

Afin de permettre, dans un premier temps, la reprise des activités économiques, les politiques stratégiques suivantes ont été proposées :

(i) Une analyse et une évaluation minutieuse des options disponibles de reprise des activités économiques

Une analyse et une évaluation minutieuse des options disponibles de reprise des activités économiques¹⁵ pour estimer le niveau de préparation. Étape obligatoire parmi toutes les options possibles, la reprise des activités suscite néanmoins des inquiétudes et des incertitudes qui pourraient d'encourager le choix d'options efficaces dans d'autres contextes, sans avoir évalué leur pertinence dans un contexte différent. Les gouvernements doivent suivre une stratégie adaptative soigneusement planifiée et séquencée, comprenant l'établissement de critères et d'une liste de contrôle pour la reprise des activités. À la suite d'une évaluation et d'une analyse minutieuses, le gouvernement pourrait soigneusement définir un cadre national de reprise des activités.

(ii) Une prise de conscience généralisée et de grande portée à l'aide d'une communication efficace sur les protocoles de reprise des activités économiques

Une prise de conscience généralisée et de grande portée à l'aide d'une communication efficace sur les protocoles de reprise des activités économiques. La méconnaissance par le public de la stratégie de reprise des activités et des responsabilités individuelles dans le processus pourrait être un défi majeur. L'utilisation de tous les canaux et médias de communication possibles pour atteindre tous les citoyens, en particulier ceux des communautés les plus vulnérables, permettrait cette option.

(iii) Une augmentation du nombre de tests pour identifier de manière exhaustive tous les cas d'infection

Une augmentation du nombre de tests pour identifier de manière exhaustive tous les cas d'infection¹⁶. Un partenariat entre les chercheurs, les scientifiques et les institutions nationales, en plus d'augmenter la disponibilité des kits de test, pourrait aussi améliorer les conditions et les moyens pour tester les personnes. Un tel partenariat devrait faciliter l'expérimentation et la production ou l'assemblage des kits de test au niveau local, fournissant ainsi un cadre pour connecter les institutions et les chercheurs locaux aux producteurs mondiaux de kits de test, afin de faciliter l'apprentissage et l'adoption rapides.

15 Les options disponibles comprennent une approche de redémarrage complet ou une approche progressive.

16 Le devoir de diligence nécessaire s'impose avant la reprise des activités. La reprise des activités doit se fonder sur des avis scientifiques et sanitaires solides concernant l'évolution épidémiologique de la maladie.

(iv) Une reprise des activités prudente, progressive et ordonnée

Une reprise des activités prudente, progressive et ordonnée. Par tous les moyens, en dépit des pressions politiques, la reprise prématurée des activités doit être évitée, car elle laisse endommager encore plus l'économie, compte tenu du risque probable de rebond de l'infection qui nécessiterait une deuxième fermeture qui pourrait être plus longue. Le processus doit être transparent, afin de renforcer la confiance du public et son acceptation de la stratégie adoptée. La hiérarchisation et les séquences de la reprise des activités peuvent être déterminées par l'utilisation, si possible, de mesures appropriées¹⁷.

(v) Des normes claires, solides et applicables de santé et de sécurité au travail avant la reprise des activités

Des normes claires, solides et applicables de santé et de sécurité au travail avant la reprise des activités. En effet, des pratiques de santé et de sécurité au travail médiocres ou inexistantes dans la plupart des bureaux et espaces publics en Afrique et le non-respect des bonnes pratiques ou l'incapacité des PME et des opérateurs du secteur informel à s'y conformer pourraient affaiblir la mise en œuvre. Cela nécessiterait l'application et le maintien des mesures de prévention et de confinement (distanciation physique et sociale et interdiction des grands rassemblements) dans les bureaux et les espaces publics à moyen terme. Un soutien s'avère également nécessaire pour la fourniture de masques et de solutions de protection bon marché, abordables et produits localement, notamment des distributeurs d'eau et du savon pour le lavage des mains.

(vi) Un plan d'action pour prendre en charge un rebond de la pandémie : ne pas sous-estimer cette possibilité ni laisser faire le hasard

Un plan d'action pour prendre en charge un rebond de la pandémie : ne pas sous-estimer cette possibilité ni laisser faire le hasard. Les zones à risque d'éventuelles nouvelles épidémies doivent être identifiées à l'avance et un plan d'action pour la prévention et le confinement doit être élaboré. Les mouvements de foule et les rassemblements des personnes à moyen terme devraient continuer d'être limités. En outre, le temps offert par le confinement devrait permettre de mettre efficacement en place la structure et le plan d'action requis pour la reprise des activités.

(vii) Une gouvernance efficace du processus de reprise des activités

Une gouvernance efficace du processus de reprise des activités. Diverses plaintes ont été déposées dans différents pays au sujet de la brutalité des forces de l'ordre envers les citoyens pour leur faire respecter les mesures de confinement. Pendant la phase de reprise des activités, un élément essentiel du processus serait de définir des règles acceptables de l'engagement des forces de l'ordre, et d'assurer la gestion des conséquences en cas de brutalité avérée. Cela contribuera à inculquer la discipline et dissuader les récidivistes au sein des agents des services répressifs.

2.2.2

Options politiques pour la reconstruction des économies

Une fois les économies rouvertes, la politique immédiate serait la réhabilitation et la redynamisation de la croissance. Quelques-unes des actions politiques à ce titre sont :

¹⁷ Cela pourrait inclure l'analyse comparée du risque potentiel d'une nouvelle vague de transmission et de l'impact estimé du maintien du confinement sur l'économie globale et les moyens de subsistance.

2.2.2.1 Options en matière de politiques budgétaires

(i) Restauration de la priorité aux investissements dans les soins de santé

Restauration de la priorité aux investissements dans les soins de santé. Le réajustement des priorités des dépenses sectorielles en vue de réorienter le budget vers le secteur de la santé peut s'avérer nécessaire. Cela peut nécessiter de déplacer de façon temporaire les investissements et les budgets dédiés à l'éducation, car les écoles restent fermées. Cette action politique pourrait nécessiter de repenser la mise en application de la Déclaration d'Abuja de réserver 15 % du budget annuel à l'amélioration du secteur de la santé. Les pays pourraient envisager de créer un fonds d'investissement dans les infrastructures, afin d'accélérer le financement des infrastructures de santé. Des ressources importantes peuvent être mobilisées à travers cette source et par le biais d'autres ressources nationales innovantes afin d'attirer des investissements dans le secteur de la santé.

(ii) Une réforme fiscale

Une réforme fiscale pour redéfinir la politique budgétaire afin de rapprocher la capacité fiscale de la moyenne mondiale et d'exiger une contribution équitable aux fonds publics de tous les citoyens et entreprises fortunés. Il ne fait aucun doute qu'une perception d'un manque de transparence et de responsabilité a tendance à limiter la confiance du public en l'efficacité du gouvernement et à réduire la volonté de payer les impôts. Un gouvernement désireux de relever ce défi choisira de se joindre à la mise en œuvre de l'Académie africaine de gestion des finances publiques (PFMA) et de l'Indice de prestation des services publics (PSDI) de la BAD, en vue d'améliorer sa capacité de gestion prudentielle des finances publiques et renforcer la transparence et la responsabilité dans la prestation des services publics. Le gouvernement cherchera également à renforcer la capacité fiscale en améliorant l'environnement macroéconomique et en garantissant l'optimisation des ressources. L'utilisation des taxes perçues doit être clairement visible pour encourager le respect des obligations fiscales. La numérisation de l'administration fiscale améliorera également les recettes fiscales, réduira les coûts de perception, fournira des données en temps opportun, favorisera l'équité et améliorera la transparence.

(iii) La suppression des subventions perverses et inefficaces des combustibles fossiles

La suppression des subventions perverses et inefficaces des combustibles fossiles et la promotion des investissements ciblés dans les énergies renouvelables pour préparer les pays à des sources d'énergie plus résilientes et décentralisées. L'économie politique complexe des subventions et des groupes d'intérêts particuliers rendent impopulaires la réduction et la suppression des subventions auprès des responsables publics ; ce qui explique que soit répandue la faible volonté politique de mise en œuvre. La pandémie de la COVID-19 a provoqué un effondrement des facteurs liés à la demande et à l'offre dans l'industrie pétrolière (avec un prix négatif record du pétrole) et offre une occasion de supprimer les subventions des carburants avec des coûts politiques limités pour les responsables politiques et les décideurs politiques. Ces coûts politiques pourraient encore être réduits par une stratégie de publicité concertée mettant en lumière les avantages supérieurs de l'investissement national dans les sources d'énergie renouvelable.

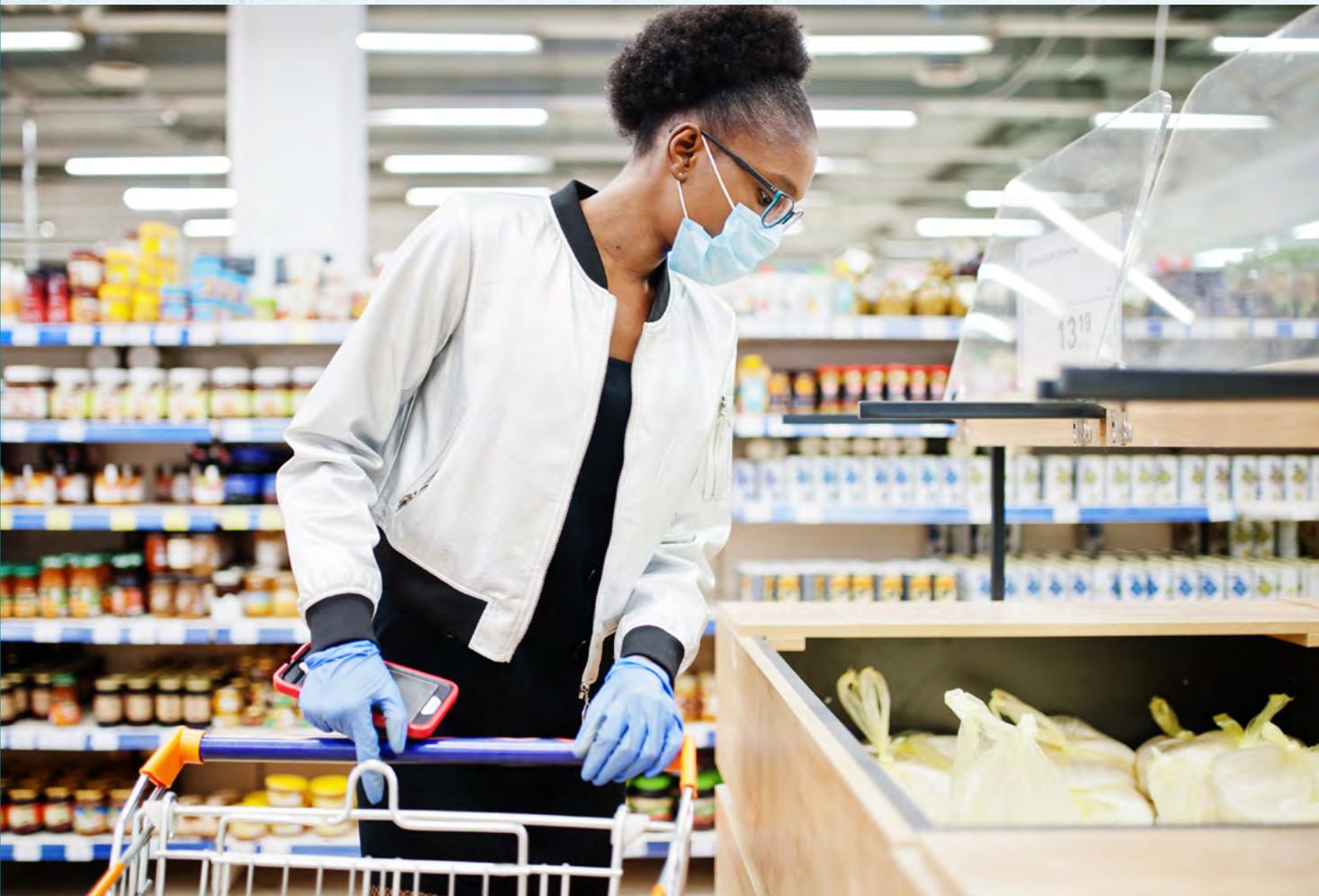
(iv) La restructuration des budgets

La restructuration des budgets pour accroître les investissements dans la recherche, le développement de produits et la capacité de fabrication locale. À ce sujet, la négligence depuis longtemps

du système éducatif est un des défis majeurs, car elle a créé une dépendance en matière de connaissances et une faible demande des produits de la recherche locale. L'une des solutions possibles est que les pays accordent dans les budgets nationaux la priorité aux investissements dans les secteurs clés, notamment les programmes STEM. Les pays devraient également s'inspirer des travaux de l'Institut africain de développement (ADI) qui est actuellement en voie de devenir la Banque de savoirs pour l'Afrique et qui soutient la mobilisation des ressources en renforçant la capacité des institutions africaines à mener des recherches ciblées en faveur du développement.

(v) **L'accélération des investissements dans les infrastructures physiques**

L'accélération des investissements dans les infrastructures physiques, avec un accent particulier sur les *High 5* de la Banque pour améliorer les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur agricoles, les systèmes d'énergie, la transformation industrielle, l'intégration régionale et le commerce, ainsi que la qualité de vie des populations africaines. Cette accélération peut constituer une des mesures destinées à mettre en place des économies résilientes en Afrique après la Covid-19. Une attention particulière devrait être accordée à l'accélération des investissements dans les infrastructures de santé, les énergies renouvelables, l'agriculture, la numérisation et le renforcement des capacités dans les technologies de la 4e révolution industrielle, notamment l'enseignement numérique, la gouvernance numérique et les marchés numériques, etc.



2.2.2.2 Options en matière de politiques publiques

(i) **Le renforcement des capacités dans les systèmes d'alertes précoces**

Le renforcement des capacités dans les systèmes d'alertes précoces et l'atténuation des risques de catastrophe. Cependant, des systèmes de données médiocres et de faibles capacités institutionnelles pour la collecte et la coordination des renseignements pourraient limiter l'efficacité du déploiement de cette politique. La solution consiste à se concentrer sur la consolidation des institutions nationales et des structures de gouvernance, ainsi que sur leurs interactions. Les capacités des bureaux nationaux des statistiques devraient être renforcées en matière de création des données nécessaires à l'établissement d'une collaboration solide et efficace, et ce, avec le soutien et l'assistance de l'Autoroute de l'information en Afrique développée par la BAD.

(ii) **La diversification économique, le développement stratégique des chaînes de valeur et l'approfondissement des marchés intérieurs**

La diversification économique, le développement stratégique des chaînes de valeur et l'approfondissement des marchés intérieurs reposant sur l'efficacité et la suffisance, plutôt que sur la maximisation des bénéfices. Mais la faiblesse de la base industrielle en raison de la pénurie des infrastructures de base, en particulier l'électricité, est un défi majeur. Pour parvenir à surmonter ce défi, il est entre autres possible de susciter et renforcer la sensibilisation des MPME sur les innovations dans le domaine du marketing, sur l'identification des entreprises (adresses uniques) ainsi qu'un appui en matière d'assurance. De plus, les pays doivent développer la capacité de la demande intérieure, sachant pertinemment que les marchés sont essentiels pour l'inclusion.

(iii) **Le développement des capacités et la formation**

Le développement des capacités et la formation afin de combler les lacunes immédiates en la matière dans le secteur de la santé, dans la gestion des finances publiques et dans la prestation des services publics. L'actuelle dépendance des pays africains vis-à-vis des donateurs ne laisse pas aux décideurs l'opportunité de se concentrer sur l'analyse des questions de politique qui les concernent. Il est nécessaire de porter une attention renouvelée au renforcement des capacités.

(iv) **Une stratégie pour les pays africains plus tournée vers l'intérieur, suivant l'Agenda 2063 et la ZLEC**

Une stratégie pour les pays africains plus tournée vers l'intérieur, suivant l'Agenda 2063 et la ZLEC. L'Afrique a été jusqu'à maintenant et ça c'est très bon un producteur de matières premières et un consommateur de produits transformés. De fait, les avantages du progrès technique se sont accumulés ailleurs. Les pays africains doivent accélérer l'adoption des protocoles de la ZLEC et leur transposition dans la législation nationale. Pour aider davantage les pays africains, les experts de la G-CoP examineront les options de développement de l'Afrique post COVID-19, en mettant l'accent sur la qualité de la croissance – efficacité, suffisance et inclusion, plutôt que sur sa quantité, et en renforçant le commerce et les chaînes de valeur régionaux pour les produits primaires, et l'exportation de connaissances et de technologie vers le marché mondial¹⁸.

18 Dans le monde post COVID-19, l'avenir appartiendra aux économies qui investissent et produisent des connaissances et des technologies, et non des matières premières.

(v) L'investissement dans les innovations sociales et les technologies révolutionnaires

L'investissement dans les innovations sociales et les technologies révolutionnaires - banque digitale, solutions digitales de santé, enseignement numérique. Bien que plusieurs plateformes de technologies électroniques aient été développées en dehors de l'Afrique (par exemple M-PESA), elles ont encore besoin d'être améliorées localement, en raison de barrières commerciales et non commerciales. Les pays peuvent recourir à plusieurs approches pour disposer de beaucoup plus de « M-PESA » et les améliorer de façon globale. Tout d'abord, ils doivent investir dans l'adoption de l'innovation et l'incubation des nouvelles technologies. Ensuite, ils doivent initier, même à très petite échelle, la numérisation des économies africaines avec l'introduction de la gouvernance numérique, du commerce électronique, des services électroniques, des paiements électroniques et de la formation en ligne. Enfin, mais plus important encore, les pays sont invités à participer aux travaux prévus de l'IAD sur les plateformes en ligne pour le développement des capacités en Afrique.

2.3

Politiques à long terme pour construire des économies résilientes

Les experts de la GCOP ont examiné, en se projetant sur le long terme, les options politiques dont les pays ont besoin pour renforcer leur résilience, non seulement contre la COVID-19, mais aussi contre tous les chocs exogènes potentiels futurs. Un aperçu de certaines des prescriptions politiques se présente comme suit :

2.3.1

Options en matière de politiques budgétaires

(i) La constitution de réserves (domestiques et extérieures) en temps opportun pour résister aux futurs chocs exogènes négatifs

La constitution de réserves (domestiques et extérieures) en temps opportun pour résister aux futurs chocs exogènes négatifs¹⁹. Il est un fait établi que la plupart des pays africains ont historiquement un espace budgétaire limité et une faible culture de l'épargne. Un espace budgétaire limité et des déficits budgétaires élevés qui rendent les ressources disponibles à peine suffisantes pour les dépenses des services essentiels pourraient laisser aux autorités budgétaires une épargne insuffisante. Même dans certains pays où des fonds ont été mis en place, la corruption et le manque de transparence et de responsabilité dans la gestion de ces fonds ont été observés. Des pressions politiques peuvent également survenir contre la création de tels fonds, en particulier de la part de l'opposition et des gouvernements infranationaux, qui pourraient avoir une préférence pour leur utilisation immédiate. Pour faire face à ces problèmes, les pays devraient légiférer sur les économies budgétaires obligatoires, créer et habiliter des institutions de lutte contre la corruption et renforcer les OSC pour que celles-ci assurent une fonction de surveillance des fonds établis afin d'atteindre la tolérance zéro en matière de corruption. Le produit de l'épargne peut ensuite être investi dans des fonds souverains, des réserves nationales et d'autres fonds d'amortissement, pour être

¹⁹ Réserves de change, réserves alimentaires stratégiques, réserves stratégiques d'équipements médicaux, investissement stratégique dans la capacité institutionnelle et les institutions supérieures d'audit/contrôle de gestion, fonds d'amortissement et système de secours en cas de catastrophe, fonds de stabilisation réglementés, etc.

utilisé en tant que de besoin. Si les pays parviennent à une gestion des finances publiques transparente et responsable, ils disposeront de réserves pour gérer les futurs chocs exogènes.

(ii) Plus d'investissements dans les infrastructures pour une diversification à long terme des économies africaines

Plus d'investissements dans les infrastructures pour une diversification à long terme des économies africaines. En effet, de nombreux pays africains ne sont pas en mesure de sécuriser à long terme le financement nécessaire au développement des infrastructures. Mais parfois, la difficulté relève de la corruption des institutions de mise en œuvre et des entrepreneurs, qui entraîne des coûts élevés de développement des infrastructures. La capacité de développement des infrastructures complexes pourrait également être un problème, résultant d'une pénurie de compétences, d'expertises et d'expériences spécifiques. Une solution peut consister à définir une stratégie de développement à long terme des infrastructures, intégrant les rôles de toutes les parties prenantes - secteurs public et privé, partenaires multilatéraux et bilatéraux - en accordant la priorité à la maintenance. L'appropriation par les pays des initiatives de développement des infrastructures qui émergent sur le continent, à l'instar du PIDA, et le choix de l'objectivité, plutôt que de la politique, comme principes directeurs de la sélection des projets d'infrastructures, sont des mesures correctives complémentaires.

(iii) Plus de financement pour tout type de recherche (scientifique, économique, sociale)

Plus de financement pour tout type de recherche (scientifique, économique, sociale) et une part plus importante des budgets annuels à la R&D²⁰. Deux défis existent. D'une part, un espace budgétaire limité et d'autre part, pour les activités et les secteurs, une capacité d'absorption des technologies de la 4e Révolution industrielle (4IR) actuellement faible qui pourraient en freiner l'adoption. Une solution est d'imposer au secteur privé des contributions au financement de la R&D. Une autre est de fournir des incitations attrayantes pour encourager des institutions du secteur privé à prendre des initiatives en matière de responsabilité sociale et à investir dans le financement de la R&D. Les pays pourraient même envisager d'expérimenter l'émission d'obligations consacrées à l'innovation, et destinées à lever des fonds pour le financement de projets spécifiques dans les domaines de la science et de la R&D.

(iv) L'annulation de la dette des pays africains

Il sera nécessaire de procéder à une restructuration des engagements mondiaux au titre de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030. Bien que des efforts soient déjà engagés dans ce sens, l'exclusion des pays à revenus intermédiaires des bénéficiaires de ce mécanisme d'annulation de la dette est un problème majeur. En outre, certains pays ne disposent pas de justification morale à leur demande d'allègement de dette, en raison de la forte corruption et du gaspillage flagrant de leurs fonds publics. À titre d'illustration, les coûts de fonctionnement du gouvernement dans certains pays sont ahurissants, compte tenu des salaires des régulateurs, des personnalités politiques et du coût de fonctionnement du cabinet du Président. On observe même des cumuls dans certaines instances. Il faut changer la réputation des pays à revenus intermédiaires, car elle bloque leur accès à un financement concessionnel. L'objectif est de s'assurer que les pays à revenus intermédiaires bénéficient de l'allègement de la dette et non qu'ils soient exclus en raison de la stratification.

20 Il faudrait pouvoir budgétiser le soutien à l'innovation et à l'adoption de la Quatrième révolution industrielle (4IR).

2.3.2

Options en matière de politiques monétaires et de change

(i) Des systèmes de change repensés dans les pays africains

Des systèmes de change repensés dans les pays africains²¹. C'est un fait établi qu'en raison de leurs économies à petite échelle qui leur impose d'accepter des prix fixés ailleurs et de leur forte dépendance aux importations, très peu d'options de politiques de change sont possibles pour les pays africains. Un taux de change plus flexible compliquerait davantage la gestion macroéconomique, entraînant des difficultés supplémentaires dans la gestion de l'inflation, la compétitivité à l'exportation, la balance des paiements ainsi que des positions budgétaires et de réserves de change tendues, et des pertes de bien-être des citoyens en raison de l'évolution de l'inflation. L'un des leviers stratégiques pour les décideurs est l'unification des multiples taux de change actuels. Ils pourraient adopter une transition progressive en explorant dans un premier temps les accords de parité conventionnels. De même, ils devraient promouvoir la mise en œuvre coordonnée de la politique de change avec d'autres politiques micro et macroéconomiques, en particulier monétaires et budgétaires.

2.3.3

Options en matière de politiques publiques

(i) Une redynamisation de la politique et des systèmes de développement des compétences

Une redynamisation de la politique et des systèmes de développement des compétences en mettant l'accent sur l'avenir du travail²². Toutefois, des facteurs puissants pourraient affaiblir la mise en œuvre de cette option de politique : (i) la croissance économique qui est à la traîne par rapport à la croissance démographique²³ ; (ii) la diversification économique limitée avec une croissance et des activités économiques axées en continu sur les produits de base ; (iii) le faible niveau d'adoption des technologies productives ; et (iv) l'absence à la fois de conditions politiques adaptées et favorables aux technologies appropriées et d'investissements dans ce domaine. Une mesure corrective qui pourrait être prise par les gouvernements consisterait à encourager les investissements dans les technologies et la R&D par le gouvernement et les entreprises privées afin de garantir un flux de fonds faciles, ce qui assurerait la disponibilité et l'accessibilité des infrastructures numériques pour la population rurale et urbaine. Par ailleurs, des pays pourraient introduire dans les programmes scolaires, dès l'école primaire, des matières telles que le codage, l'analyse des données, l'esprit d'entreprise et l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) afin de préparer la population active de demain.

21 L'heure est-elle à l'adoption d'une politique de change appropriée pour soutenir le secteur réel ?

22 Développer l'apprentissage à distance et les initiatives de requalification pour tous les employés au chômage ou sous-utilisés.

23 Entre 2000 et 2014, l'emploi a augmenté de moins de 1,8 % alors que la croissance de la population active était de 3 % par an. On estime que d'ici 2030, 30 millions de jeunes entreront chaque année sur le marché du travail et qu'il faudra créer 18 millions d'emplois par an pour absorber ces nouveaux arrivants sur le marché du travail. Pourtant, il se crée seulement 3 millions d'emplois formels ; c'est pour cela qu'entre 2010 et 2020, seulement 4 % des nouveaux entrants ont pu trouver du travail dans l'industrie et 21 % dans les services.

(ii) Le développement des villes intermédiaires

Le développement des villes intermédiaires²⁴. Le problème est que les pays africains ont trop d'agglomérations urbaines non planifiées, ce qui entraîne l'apparition de nombreux bidonvilles. Ceci est le résultat d'un manque de stratégies nationales d'urbanisation et de développement des infrastructures. Intégrer les villes secondaires dans les stratégies nationales de développement qui comprennent une stratégie spatiale, et établir un cadre réglementaire pour le développement de ces villes. Ceci serait facilité pour les pays qui intégreraient les politiques urbaines nationales (NUP) d'Habitat III. Adopter des stratégies fiscales et financières innovantes qui garantissent une augmentation des budgets publics et en tirer parti pour attirer des financements institutionnels privés et multilatéraux.

(iii) Un appui au développement du secteur privé

Un appui au développement du secteur privé²⁵. L'absence d'un cadre pour le développement du secteur privé et l'implication et la domination du secteur public dans l'espace économique national dans la plupart des pays africains pourrait rendre la mise en œuvre de cette politique difficile. Les actions requises incluraient l'élaboration d'une Stratégie de développement du secteur privé, par exemple un cadre pour les partenariats public-privé. La mise en place d'une institution de financement avec partage des risques serait également stratégique pour modérer le risque élevé inhérent à certains secteurs, notamment l'agriculture.

(iv) La poursuite des partenariats mondiaux

La poursuite des partenariats mondiaux dans la lutte contre les futurs chocs exogènes communs. Une telle politique impliquerait le renforcement des partenariats, chaque pays envisageant de mettre en place des systèmes d'alerte précoce avec l'aide des institutions sanitaires mondiales, par le biais d'une assistance technique et d'un financement. Cela nécessiterait à son tour de donner la priorité aux partenariats avec les institutions mondiales et d'agir avec rapidité et rigueur.

(v) Moins de paroles et plus d'actions sur la mobilisation des ressources intérieures (MRI)

Moins de paroles et plus d'actions sur la mobilisation des ressources intérieures (MRI). Cette politique impliquerait probablement l'articulation d'une stratégie nationale de MRI avec des rôles et des responsabilités attribués à toutes les parties prenantes (nationales, sous-nationales, secteur privé, ainsi que les institutions financières de développement nationales et multilatérales) à court, moyen et long terme. La stratégie consisterait notamment à trouver une solution pour remédier à la marge de manœuvre budgétaire limitée dont disposent la plupart des pays en raison de la petite taille des activités économiques et de l'ampleur du secteur informel qui tend à modérer les capacités de gestion des risques de catastrophes.

(vi) Des réponses enrichies par différentes spécialités, transversales et holistiques

Des réponses enrichies par différentes spécialités, transversales et holistiques²⁶. Les agents économiques doivent comprendre la nature, la portée, l'ampleur et l'évolution des pandémies et des chocs exogènes similaires. La mise en place d'équipes d'interventions interdisciplinaires,

24 Le but est de fournir des infrastructures essentielles qui joueront un rôle crucial pour relier les chaînes d'approvisionnement rurales et urbaines de l'Afrique et aider les PME locales à répondre à la demande intérieure et régionale.

25 En introduisant des politiques visant à éliminer les risques du secteur privé, par exemple la mise aux enchères des contrats pour les énergies renouvelables.

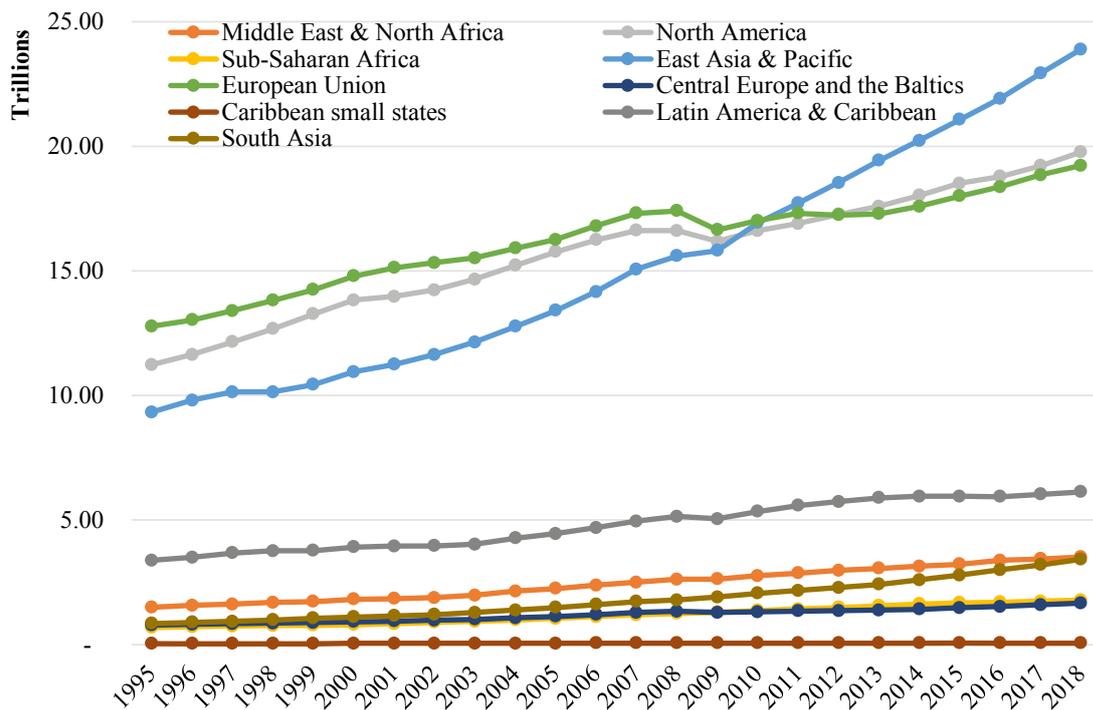
26 Le manque de compréhension des pandémies peut conduire à des réactions partiales, c'est pourquoi l'intégration d'épidémiologistes peut aider à la planification à court, moyen et long terme, en cas de pandémies.

axées sur la prévention et l'endiguement, la relance des économies et le renforcement de la résilience, aiderait les pays à gérer ce défi.

(vii) Le développement durable en point de mire

Le développement durable en point de mire²⁷. Une telle orientation politique nécessiterait de s'attaquer à plusieurs problèmes de mise en œuvre : le grand nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et les niveaux élevés d'inégalité des revenus ; les taux de croissance rapide de la population et de l'urbanisation ; les écarts importants en matière de développement humain, de données, de gouvernance et de financement ; les niveaux élevés de corruption et les déficits d'infrastructure ; et l'insécurité. Pour atténuer ces défis, il serait nécessaire d'élaborer des stratégies de développement durable ambitieuses, axées sur l'action et la collaboration, qui soient adaptées aux particularités et aux niveaux de développement locaux ; de modifier délibérément et systématiquement les modes de consommation et de production par une stratégie de transformation structurelle ; d'adopter des initiatives de développement durable comme les partenariats public-privé ; et de consolider ainsi que de soutenir les institutions africaines, afin de renforcer les capacités pour une croissance inclusive et durable.

CHART 4
Gross Domestic Product by Regions, 1995 – 2018 (Constant US\$ 2010)



This chart reveals benefits of Neo-liberalism, Democracy, Globalization, and Free Markets among regions. Obviously, Africa has not benefited much from the status quo.

27 Il faut passer d'une simple croissance économique à une réflexion sur l'environnement mettant au centre les valeurs humaines, la dégradation des sols, la biodiversité, la nécessité d'un travail digne, la santé, etc. Les défis liés à la COVID-19 ne sont pas aussi importants que ceux du changement climatique en Afrique.

03

Calendrier, conception et mise en œuvre des politiques

Quelles que soient les options politiques choisies, les pays doivent prêter attention à la conception des politiques, à l'enchaînement et au calendrier de leur mise en œuvre. Une politique de relance mal conçue risque d'être inefficace et ne pas obtenir les résultats économiques souhaités, quelle que soit sa base théorique. Il leur est conseillé d'éviter les politiques de « copier-coller » conçues pour d'autres contextes, comme la politique de « confinement », et d'engager des experts et des scientifiques locaux pour les aider à identifier la pertinence des politiques dans les conditions locales²⁸. Au stade de la conception des politiques, les décideurs politiques doivent déterminer les effets multiplicateurs et les avantages connexes potentiels sur d'autres secteurs de l'économie. Il a été noté que le manque de capacités pour la mise en œuvre des politiques est également une préoccupation constante sur le continent. Pour maximiser leur impact, la conception des politiques doit donc inclure des indicateurs clairs des responsabilités et des stratégies de suivi des progrès. Les contextes et les priorités nationales diffèrent, tout comme les politiques visant à y répondre.

Comme le notent Hepburn et coll. (2020), le calendrier politique, l'opportunité et la flexibilité de la mise en œuvre seront des caractéristiques importantes pour atteindre les résultats politiques souhaités. Dans le contexte de la COVID-19, il existe de nombreuses incertitudes connues et inconnues. On ne sait pas encore combien de temps la pandémie durera et si elle sera suivie d'un second cycle. Avec les approches nationalistes actuelles des mesures de prévention et d'endiguement, il est très probable que les points chauds du virus restent dans les pays moins développés, en particulier en Afrique, pendant beaucoup plus longtemps. Ces pays pourraient alors devenir les futurs épencentres d'une nouvelle propagation du virus dans un monde globalisé. En outre, il n'est pas certain que la récession prévue se transformera en une dépression plus profonde avec d'éventuelles cascades de défaillances^{iv}. La discussion sur la forme de la reprise des économies reste floue. Il reste à voir si, dans les pays, les courbes de la reprise auront la forme d'un « V », d'un « U », d'un « U » prolongé, voire celle d'un « W » ou d'un « L ». Sans une action mondiale coordonnée, la courbe de la reprise pourrait être un « W » multiple, si la vague actuelle est suivie de plusieurs autres.

Alors qu'il était extrêmement urgent d'introduire des politiques de prévention et d'endiguement, parfois inadaptées aux conditions

28 La Communauté de pratique mondiale (G-CoP) de l'Institut africain de développement offre une plateforme permettant aux pays membres d'accéder à des experts certifiés de classe mondiale sur des thèmes politiques spécialisés pour des services de conseil, de formation et d'assistance technique de réponse rapide aux pays membres de la Banque.

locales, la réussite des politiques pour les phases de redressement et de reconstruction va dépendre par l'adéquation des politiques spécifiques adoptées aux contextes sociaux, politiques, environnementaux et financiers spécifiques des acteursⁱⁱⁱ.

Des considérations d'équité exigent que les politiques de relance ne transmettent pas de responsabilités importantes aux générations futures. Les inégalités intergénérationnelles seront exacerbées au sein des pays et entre eux si les réponses politiques aux pandémies telles que la COVID-19 sont axées sur le redémarrage d'une consommation illimitée. Les mesures de confinement et les politiques de distanciation sociale liées à la COVID-19 ont mis en évidence les inégalités importantes du système économique actuel, maximisant la consommation courante sans grand recours aux externalités du capital social et naturel, et le bien-être général de la génération actuelle. Les experts du G-CoP ont encouragé les gouvernements africains à ne pas se concentrer uniquement sur la reconstruction de l'économie, mais à construire de meilleures économies axées sur l'autosuffisance, l'efficacité, l'inclusion et l'équité.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de disposer d'institutions appropriées et de la mise en place des mécanismes et des stratégies de mise en œuvre des politiques. Comme nous l'avons déjà souligné, la mobilisation des ressources intérieures doit être considérée comme une priorité absolue. Pendant cette pandémie, il existe de bons exemples de certains pays qui ont apporté des réponses politiques traduisant une réflexion souvent innovante accompagnée d'ingéniosité, et qui constituent d'excellents exemples à suivre pour les pays.





04 Les enseignements tirés

Les pays peuvent tirer plusieurs enseignements utiles de l'expérience acquise dans la gestion de la pandémie de la COVID-19. Quelques-uns d'entre eux sont mis en évidence ci-dessous.

La conception et la mise en œuvre de politiques budgétaires intelligentes sont extrêmement utiles pour résister aux chocs exogènes. Cela montre l'importance de se préparer au pire en période de prospérité en constituant des tampons budgétaires, notamment par la création de fonds spécialisés tels que le fonds d'amortissement, pour rembourser les obligations de la dette arrivant à échéance. D'autres fonds spéciaux pourraient être créés notamment le Fonds de stabilisation et le Fonds d'urgence pour le soutien budgétaire en cas de chocs, et le Fonds d'investissement dans les infrastructures pour tirer parti du financement des infrastructures par le secteur privé. Des mesures prudentes de gestion des finances publiques doivent être introduites, et des stratégies innovantes de gestion des ressources nationales doivent être adoptées. En outre, lors de la conception de la réponse de la politique budgétaire, il est réellement nécessaire d'agir rapidement, de manière coordonnée, en mettant l'accent sur l'utilisation de données solides spécifiques à chaque pays et en évitant une approche unique. La priorité doit être donnée à la mise en place de solides filets de sécurité et de régimes de protection sociale.

Il est impératif de donner la priorité aux investissements dans les infrastructures sanitaires et dans la recherche en matière de santé pour relever les défis liés à la santé en Afrique. La pandémie a mis en évidence le mauvais état des infrastructures sanitaires, et ce dans la plupart des pays. Une situation où un pays ne dispose que de deux respirateurs alors que la population se chiffre en millions est intenable. Un investissement dans la santé permettant la production locale d'infrastructures sanitaires de base aurait aidé de nombreux pays à éviter le stress inutile imposé aux travailleurs de la santé et au système de santé.

Adopter la « nouvelle normalité » pour positionner les économies pour l'avenir qui est déjà là. Ceci implique un investissement massif dans l'infrastructure informatique pour le télétravail, de façon à réduire considérablement les frais de déplacement ainsi que le coût total des activités. La pandémie a révélé aux décideurs politiques un moyen viable d'économiser des millions de dollars sur leurs dépenses budgétaires en adoptant des technologies simples telles que la téléconférence pour les réunions au lieu de la pratique précédente où des dizaines de délégués se déplacent régulièrement à l'étranger pour assister aux réunions.



Les partenariats, la coopération et la coordination sont indispensables au maintien de l'ordre mondial. La propagation du coronavirus a montré qu'on récolte ce que l'on sème. Les nations doivent assumer la responsabilité de la santé publique mondiale, de la paix et du progrès. Chaque pays doit prendre ses responsabilités et jouer son rôle afin de protéger les autres.

La non-disponibilité des besoins humains fondamentaux affaiblit la résilience. Certains pays ont connu la résistance des citoyens aux mesures de confinement imposées parce qu'ils n'avaient pas de besoins humains fondamentaux et que le gouvernement ne leur en fournissait pas. À l'inverse, les régions où ces besoins fondamentaux existaient ou étaient satisfaits ont bénéficié d'une coopération et d'une réussite totales. La leçon est que le désespoir et la résistance aux politiques publiques persisteront si les décideurs politiques s'avèrent incapables de convaincre les populations que ces politiques sont dans leur intérêt et si ces populations ne reçoivent pas le soutien dont elles ont besoin.

La stratégie nationale de lutte contre les pandémies doit intégrer des défis connexes tels que la violence sexiste et l'insécurité. La violence sexiste a augmenté dans certains pays où le confinement a été imposé. Cette situation n'ayant jamais été anticipée, il était donc très difficile d'y faire face et de traduire les coupables en justice. À l'avenir, les stratégies pour faire face à ce type de choc exogène doivent anticiper les défis qui pourraient se présenter et inclure des stratégies pour les relever dans la stratégie globale à court, moyen et long terme.

Il n'y a pas de solution miracle ni de stratégie de sortie unique. Maintenant que des pressions sont exercées pour la réouverture des économies et pour les travaux de reconstruction, les pays devront éviter de « copier-coller » des stratégies simplement parce qu'elles ont fonctionné ailleurs. L'expérience nous a appris que les mesures de confinement adoptées dans d'autres pays ne se sont pas nécessairement avérées efficaces dans certains pays d'Afrique. Il est nécessaire de réfléchir, de repenser, d'évaluer les contextes locaux et de regarder vers l'intérieur avant de décider d'adopter une stratégie de relance spécifique.

05 Conclusion

À court terme, lorsque l'objectif premier est de sauver des vies, les pays se sont concentrés, à juste titre, principalement sur les mesures de prévention et d'endiguement. Cela a nécessité des mesures pharmaceutiques et non pharmaceutiques qui ont été adoptées dans les pays et régions exposés pour la première fois au coronavirus. Au stade précoce de la pandémie, priorité a été donnée à la mise en place d'une protection sociale et de filets de sécurité sociale, et aux interventions budgétaires ciblées pour apporter une aide aux PME et aux autres entreprises du secteur informel afin d'éviter qu'elles ne sombrent. Une gestion efficace des finances et de la dette publique, des garanties de prêts et la restructuration de la dette des entreprises, des investissements d'urgence dans les systèmes de santé, la diffusion d'informations sur la santé publique et l'assouplissement du droit du travail pour déployer les travailleurs nécessaires dans les secteurs critiques ont été les principales interventions politiques nécessaires pour prévenir et contenir convenablement la propagation du virus.

Pour le moyen terme, il s'agit pour les pays de rouvrir et de commencer à reconstruire leur économie. Avant la réouverture, les pays devront évaluer correctement les options disponibles, en tenant compte de leurs coûts et avantages, et éviter d'adopter simplement une stratégie parce qu'elle a donné des résultats dans d'autres pays. L'état de préparation à la relance devra être évalué et jaugé. Assurer une couverture des tests de façon à identifier la plupart, sinon la totalité, des cas d'infection est une mesure intelligente, tout comme une réouverture progressive par opposition à une réouverture brutale en une seule étape. Un plan d'action pour gérer le rebond de l'infection sera idéal. Mais pour éviter un rebond, il est nécessaire d'établir avant la réouverture des normes de santé et de sécurité au travail qui soient claires, fortes et applicables. Les gouvernements doivent poursuivre et même intensifier la communication sur les protocoles de prévention, d'endiguement et de relance.

Toujours à moyen terme, les pays doivent établir et renforcer les systèmes d'alerte précoce et la capacité de réaction pour éviter d'être pris au dépourvu à l'avenir. C'est également le moment de commencer à constituer des tampons budgétaires et monétaires qui aideront le pays à faire face aux futurs chocs exogènes. Les bases et le cadre de la transformation structurelle, de la diversification économique et du développement d'une chaîne de valeur stratégique présentant un fort potentiel d'approfondissement des marchés intérieurs devront être mis en place. Une réforme

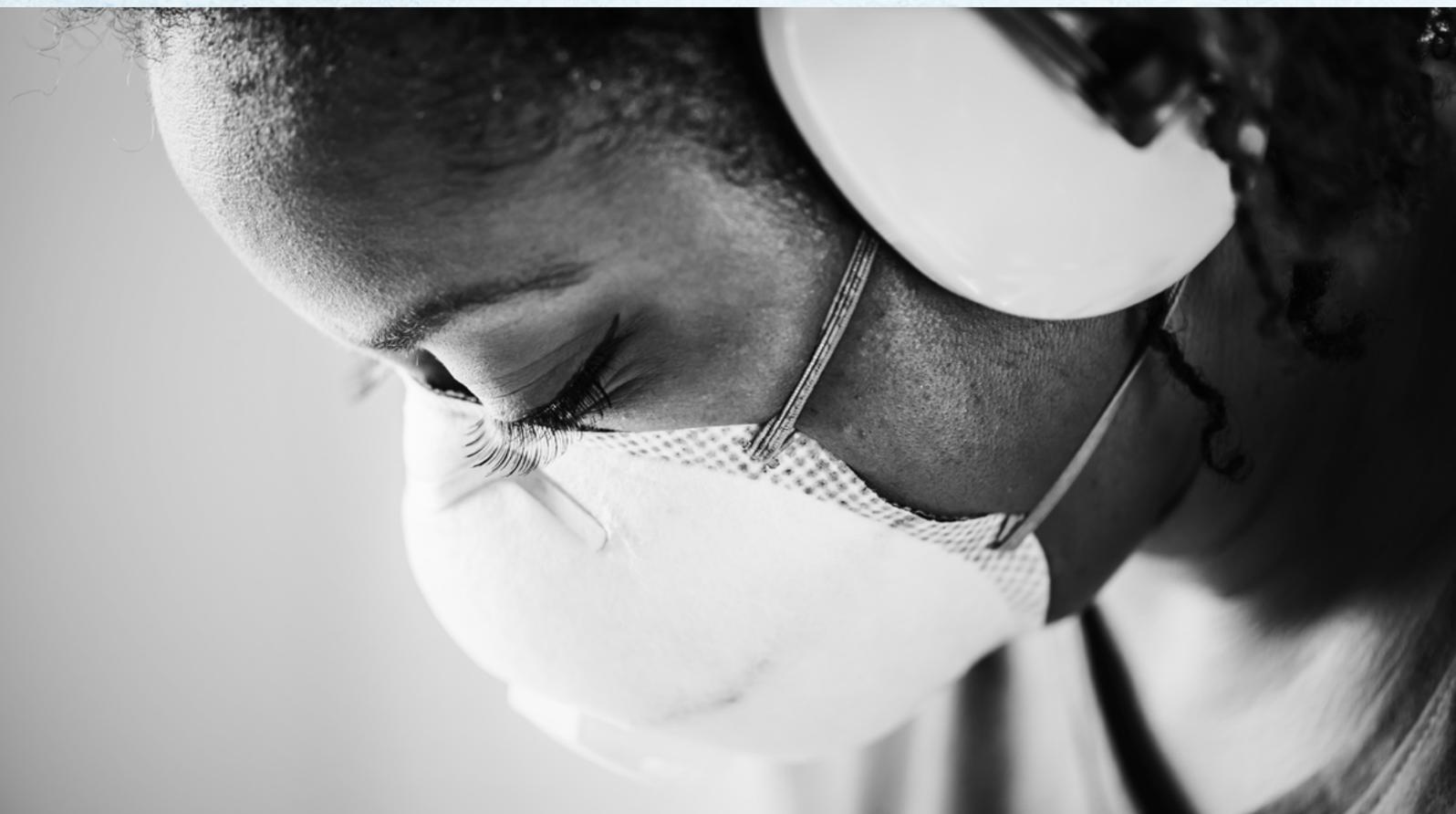


budgétaire sera également nécessaire entre autres pour éliminer les subventions inefficaces et perverses aux combustibles fossiles. Les pays doivent montrer leur engagement en faveur d'une stratégie plus tournée vers l'intérieur pour les pays africains, conformément à l'Agenda 2063 et à la ZLEC.

À long terme, le renforcement des capacités de résilience aux futurs chocs exogènes devrait être la préoccupation des gouvernements nationaux. Cela nécessite des réformes du secteur public, la poursuite de partenariats et d'une coopération au niveau mondial, le renforcement des institutions et des investissements à long terme dans la santé, l'éducation, les infrastructures, les filets de sécurité sociale et la R&D. Mais en mettant en œuvre ces différentes mesures, les pays devront veiller à la soutenabilité à long terme de leurs économies.

Les principales options politiques recommandées ne sont pas limitées à la seule échelle nationale. Le séminaire a également exploré des options politiques spécifiques à l'échelle régionale et mondiale. Les résumés des options politiques pour ces acteurs spécialisés sont synthétisés dans deux notes de synthèse à suivre.

- ⁱ FMI. Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour d'avril 2020.
- ⁱⁱ BAD. Supplément sur les Perspectives économiques en Afrique, mise à jour de mai 2020.
- ⁱⁱⁱ Hepburn, C., O'Callaghan, B., Stern, N., Stiglitz, J. et Zenghelis, D. (2020), 'Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change?', Smith School Working Paper 20-02.
- ^{iv} Stiglitz, J. (2020), Four priorities for Pandemic Relief Efforts, Roosevelt Institute.



**Institut africain de développement (IAD),
Groupe de la Banque africaine de développement**
« Renforcer les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles
pour une croissance inclusive en Afrique - sans laquelle les objectifs
mondiaux de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Afrique ne
pourront être atteints »

Contact : ADIGCOP@AFDB.ORG

Design par le Département de la Communication et des relations extérieures ©2020